

Licence 'Géographie & Aménagement du Territoire'

L2, S4

UEM Milieu rural

FICHE A3

« LA MORPHOLOGIE AGRAIRE »

1. DÉFINITION DE 'MORPHOLOGIE AGRAIRE'

On donne le nom de **morphologie agraire** au dessin, à l'aspect des parcelles, des chemins d'exploitation, à la disposition relative des champs cultivés, des bois et des pâturages.

Elle est donc la partie de l'espace qui porte les champs cultivés, les pâturages et les bois. Elle est divisée en un nombre de parcelles, comportant une ou plusieurs natures de cultures.

Ces parcelles peuvent revêtir divers aspects. Elles peuvent être :

- petites ou grandes voire très grandes,
- de formes régulières (carré ou rectangulaire) ou tout à fait irrégulières.
- encloses ou ouvertes,
- plantées d'arbres, ou complantées d'arbres
- ou nues,

L'ensemble des parcelles peut être desservi par un réseau de chemins d'exploitation dense ou non.

=> Par conséquent, dans la description de la morphologie agraire, l'accent sera mis sur les aspects de forme et l'organisation des parcelles et le mode de clôture des parcelles.

En fonction du mode de clôture des parcelles, on distingue *des paysages d'enclos* où les parcelles ou groupes de parcelles sont entourées de haies vives ou de levées de terre plantées et où l'habitat est généralement dispersé en fermes et hameaux, le plus célèbre étant le **bocage**, et des *paysages de champs ouverts* ou **openfield**, dépourvus de clôtures.

La présence ou l'absence de clôtures constitue un des facteurs de création d'un paysage rural.

Remarque :

Dans le cas du **champ clos**, les parcelles de terre sont isolées les unes des autres par une haie ou la construction d'un muret de pierre auquel adhèrent vite quelques broussailles épineuses. Plus un paysage est coupé de clôtures, plus le problème de l'accès à chaque champ par le cultivateur et éventuellement son attelage, en technique moderne par les tracteurs et les machines, se pose avec acuité. Le réseau de chemin est inséparable du paysage rural. Il est facteur de limitation de certaines possibilités de circulation et de travail. Et, par conséquent, il doit être modifié quand ces limitations doivent être transgressées. L'évolution des techniques est cause de modification du réseau de chemin et du paysage rural tout entier. La clôture de fil de fer barbelé ou électrifié remplace la haie, le chemin large et empierré succède aux chemins creux, le fossé est remplacé par des buses de tuyaux enterrés.

2. LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES AU SERVICE DE L'ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE AGRAIRE

Les documents photographiques sont des sources d'informations très utiles pour l'analyse de la morphologie agraire. Les documents photographiques, étant des **représentations objectives** de l'espace,

relèvent du domaine du visible, reconnaissable par quiconque et donnent par conséquent d'une portion du terrain une **image fidèle et complète**.

Ils visualisent les manifestations concrètes de l'exploitation agraire du sol. Ces manifestations de l'exploitation agraire du sol peuvent être observées à l'**échelle** de la plus petite surface possible : **le champ** (son étendue, sa forme, sa texture, l'aspect de ses contours - jointifs ou éparpillés), ou à l'**échelle d'ensembles plus vastes** incluant des masses cultivées et des masses non cultivées où la morphologie des champs n'est plus qu'un faciès d'un mode d'organisation identique sur une étendue supérieure, etc. En effet, l'usage d'un ensemble de clichés permet l'inventaire, la caractérisation, la logique de répartition spatiale des éléments constitutifs de l'espace rural : l'habitat, les champs, les espaces incultes, les chemins d'exploitation.

Remarque :

Les documents photographiques (photographies aériennes et photographies satellites) sont des représentations objectives, fidèles de la réalité, et donc non interprétées, c'est à dire qu'elles donnent d'une portion du terrain une image fidèle et complète. Mais comme ils sont des représentations non interprétées et d'une métrique non rigoureuse, ils rendent parfois l'identification des éléments du milieu difficile en l'absence d'une légende et ne permettent que d'effectuer des mesures approximatives. Leur exploitation suppose par ailleurs de **maîtriser la technique d'analyse** - la *photo-interprétation* pour la photographie aérienne et la *télé-détection* pour les photographie satellite. Par ailleurs, ces documents sont des modes de représentations de l'espace très **coûteux** car nécessitant pour leur réalisation beaucoup de moyens matériels et financiers.